

Image not found or type unknown



Peut on reconduire un bail pour 1 ou 2 mois

Par **MLAURE**, le **01/03/2011** à **13:11**

Monsieur, Madame

Je suis locataire depuis 4 ans sans aucun soucis de quelque ordre que se soit Mes propriétaires et moi même nous entendons très bien.

J ai reçu comme il se devait mon congés il y a 6 mois Mes propriétaires récupèrent leur bien comme prévu (retour de Madrid). Je suis dans l'attente d'une réponse pour mon futur logement Si et seulement si j'ai besoin d'un peu plus de temps soit 1 ou 2 mois Ils sont d'accord pour prolonger JUSTE POUR 2MOIS MAX

Nous nous demandons COMMENT FAIRE POUR PROLONGER LE BAIL SUR 1 OU 2 MOIS ???????

Notre notaire nous demande de le faire de façon cordiale?????

Recevez mes remerciements anticipés

Mme CHOMEL